OÙ VONT VOS TAXES?

Budget total : **29 520 510 $**

Composition des dépenses

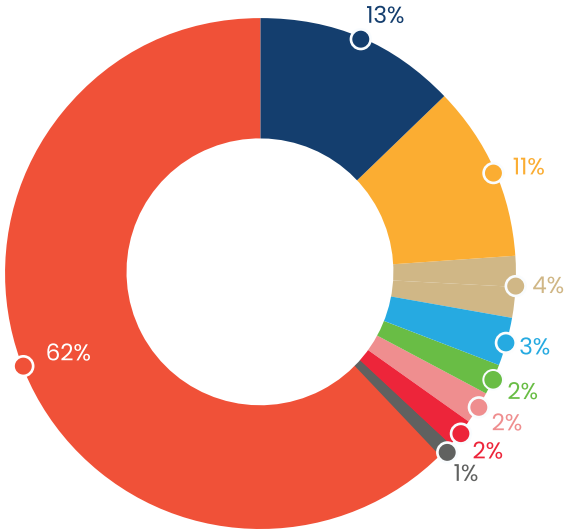

- **Dépenses d'agglomération (62%) :** Police, sécurité incendie, transports publics, eau potable, traitement des eaux usées, qualité de l'eau et évaluation foncière.
- **Transport (13%) :** Voirie municipale, déneigement, éclairage de rue et drainage.
- **Administration générale (11%) :** Conseil, direction générale, département du greffe, finances, communications et autres charges administratives.
- **Financement et allocations (4%) :** Dette et transfert des activités d'investissement.
- **Environnement et eau (3%) :** Réseaux de distribution d'eau, traitement des eaux usées et collecte des déchets.
- **Parcs et loisirs (2%) :** Parcs, terrains de jeux et autres.
- **Bâtiments (2%) :** Hôtel de ville, Travaux publics, Fritz, Grange rouge, maison grise Fritz, clubs de yacht, curling, tennis et aquatique, centre communautaire et bibliothèque.
- **Urbanisme (2%) :** Recommandations en matière de zonage et application des règlements, nuisance et stationnement, permis et certificats.
- **Sécurité publique (1%) :** Sécurité civile, Citoyens bénévoles en patrouille, escouade de Sauvetage et sécurité dans le parc industriel.

ANALYSE COMPARATIVE DES QUOTES-PARTS À L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

Budget 2025	18 408 800 $	↑ 5 %
Budget 2024	17 540 700 $	

COMMENT DEMEURER INFORMÉS?

EN VOUS ABONNANT !

Infolettre électronique « Nouvelles de Baie-D'Urfé »

Un moyen simple et efficace de rester connecté avec votre communauté en tout temps.

baie-durfe.qc.ca

Système d'alertes d'urgence CodeRED

Un système d'appel automatisé pour communiquer rapidement des messages à la population dans toutes situations d'urgence.

baie-durfe.qc.ca

POUR TOUTE INFORMATION

baie-durfe.qc.ca/profil financier
info@baie-durfe.qc.ca
514 457-5324

Baie-D'Urfé

20410, chemin Lakeshore
Baie-D'Urfé (Québec) H9X 1P7

baie-durfe.qc.ca

100% RECYCLÉ

Baie-D'Urfé

2025

Budget et taxes foncières

baie-durfe.qc.ca

MESSAGE DE LA MAIRESSE

Chères citoyennes et chers citoyens de Baie-D'Urfé,

Au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir de vous présenter le budget 2025.

Le budget a été adopté lors d'une séance extraordinaire du conseil le 10 décembre et s'élève à **29 520 510 $**, ce qui représente une augmentation de 4 % par rapport à 2024.

Le budget total d'opération comprend la quote-part de l'agglomération pour Baie-D'Urfé qui se chiffre à 18 408 800 $, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2024. Cela représente 62 % du budget total d'opération et 76 % des recettes de l'impôt foncier, sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle en raison des règles mises en place après la défusion.

Les évaluations utilisées aux fins de la taxation de cette année sont tirées du rôle d'évaluation en vigueur de **2023 à 2025**. La valeur de l'habitation unifamiliale moyenne est passée à 1 177 197 $ en 2025, comparativement à 1 172 296 $ en 2024.

Malgré l'augmentation des coûts et de la quote-part de l'agglomération, le Conseil et l'Administration ont travaillé avec diligence pour adopter un budget fiscalement responsable. Je suis heureuse de vous annoncer que pour la majorité de nos résidents, cela représente une augmentation de 3,5 %, alors que pour la majorité du secteur non résidentiel, l'augmentation est de 4,98 %.

Le Conseil a également pris la décision d'augmenter les tarifs d'eau pour refléter le coût réel de l'eau pour le secteur non résidentiel et pour la consommation excédentaire dans le secteur résidentiel. Le tarif fixe annuel de base pour la consommation d'eau résidentielle est de 89 $ pour 50 000 gallons et de 71 $ pour 40 000 gallons pour un logement multi-locataires, ce qui reste inchangé par rapport aux années précédentes.

Dans le cas où la consommation d'eau résidentielle dépasse la limite allouée, des frais de 4,70 $ par 1 000 gallons seront appliqués, comparativement à 3,58 $ en 2024.

Pour le secteur non résidentiel, le tarif de consommation d'eau est de 5,82 $ par 1 000 gallons, comparativement à 3,58 $ en 2024.

Vous trouverez également, dans ce pamphlet, des informations sur la dette à long terme de la Ville, alors que nous continuons d'investir dans nos infrastructures.

J'encourage tous les citoyens à prendre connaissance du plan triennal d'investissement de la Ville, totalisant un montant de 22 616 448 $. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter du bonheur et de la santé pour l'année 2025.

Heidi Ektvedt
Mairesse

SOURCE DE REVENUS	BUDGET 2025
Taxes foncières	24 306 650 $
Taxes sectorielles	572 720 $
Taxes de transfert	1 100 000 $
Taxe d'eau	1 213 330 $
Sources gouvernementales	525 630 $
Permis, amendes et taxes de pénalités	235 000 $
Intérêts et autres sources	1 567 180 $
Total	**29 520 510 $**

TAUX DES TAXES 2025 PAR 100 $ DE LA VALEUR IMPOSABLE

CATÉGORIE D'IMMEUBLE	TAUX
Résidentiel	0.4461
Six unités ou plus	0.4461
Non résidentiel	2.4471
Terrains vacants	0.8922

DETTE À LONG TERME	
Règlement 1034 (sectoriel) Prolongement du réseau d'aqueduc dans le secteur nord-est du secteur industriel.	45 750 $
Règlements 1075 & 1076 Réfection de la voie de service de l'autoroute 40 Est, du chemin Lakeshore Ouest et du stationnement du CPE Whiteside Taylor.	4 725 000 $
Règlement 1079 Réfection des rues Lakeview et Sunny Acres.	2 664 000 $
Règlement 1083 (approuvée) Réfection du drainage de la rue Surrey incluant les rues Shaw et Gélinas.	8 720 020 $
Total	**16 154 770 $**

CONSOMMATION D'EAU RÉSIDENTIELLE

Le relevé de votre compte de taxes municipales comprendra un taux fixe de **89 $** pour une consommation annuelle de 50 000 gallons d'eau ou moins.

Pour les habitations multifamiliales tels que les condos de la rue Jean de la Londe, le taux fixe est de **71 $** pour 40 000 gallons d'eau par année.

Si une propriété excède la consommation d'eau allouée, le propriétaire se verra imputer des frais de **4,70 $** pour chaque tranche de 1 000 gallons, et de **5,82 $** pour les non-résidents.

OÙ ET COMMENT POUVEZ-VOUS PAYER ?

Votre compte est désormais payable dans les institutions financières ci-dessous. Votre numéro de compte est composé des 18 premiers chiffres inscrits sur votre relevé, c'est à dire le matricule :

XXXX-XX-XXXX-X-000-0000

N'utilisez pas le numéro débutant par 2025 bien qu'il soit désigné comme étant le numéro de compte.

- **Banque de Montréal**
- **Banque Nationale du Canada**
- **RBC Banque Royale**
- **Caisse Populaire Desjardins**
- **Banque CIBC**
- **Banque Scotia**
- **TD Canada Trust**

MODES DE PAIEMENT

- **À votre institution financière**
  En personne - par Internet - par guichet automatique
- **En personne à l'hôtel de ville**
  Paiement comptant - carte débit - chèque
- **Par la poste à la Ville de Baie-D'Urfé**

** Notez que vous ne pouvez effectuer de paiement par carte de crédit.*

QUAND PAYER ?

20 février

20 mai

Votre compte de taxes peut être payé en deux versements égaux. Il vous suffit de joindre le coupon détachable à chaque paiement. Notez que si vous choisissez de payer en deux versements, vous ne recevrez pas de rappel pour le deuxième versement.